



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 110343

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les difficultés de recrutement des personnels de maisons de retraite. Les conditions de travail des personnels et leur disponibilité sont fonction de leur nombre et celui-ci est fixé par la réglementation. Il existe des difficultés de recrutement : les personnels sont peu attirés par une profession réputée difficile et peu gratifiante, sachant que la rémunération est celle de la fonction publique hospitalière. Il souhaiterait ainsi connaître les moyens d'assurer le recrutement des personnels nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110343

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12103